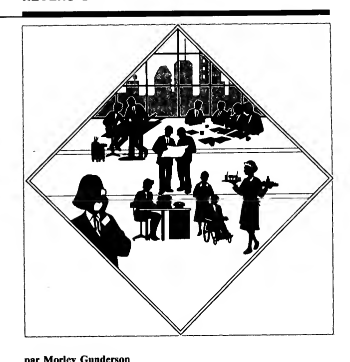

Statistique Canada
Statistics Canada
Recensement
1 9 8 6
LE CANADA À L'ÉTUDE
REVENU
D'EMPLOI
Canada

Recensement du Canada de 1986

REVENU D'EMPLOI



par Morley Gunderson

Publication autorisée par le ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Décembre 1989

Prix: Canada, $10.00
Autres pays, $11.00

Catalogue 98-129

ISBN 0-660-54021-5

Ottawa

Données de catalogage avant publication (Canada)

Gunderson, Morley, 1945-
Revenu d'emploi

Recensement du Canada de 1986
Titre de la p. de t. addit.: Employment income.
Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.
ISBN 0-660-54021-5
CS98-129

1. Salaires -- Canada 2. Revenu -- Canada
3. Salaires -- Canada -- Statistiques 4. Revenu --
Canada -- Statistiques I. Statistique Canada
II. Titre. III. Titre: Employment income.

HD4979.G86 1989 331.2'971 C90-09800-6F

PRÉFACE

Le recensement de 1986 est, comme les précédents, une mine de renseignements précieux sur les caractéristiques individuelles, les caractéristiques des familles et des ménages des Canadiens. Les données du recensement permettent aux chercheurs ainsi qu'aux organisations scolaires, commerciales, culturelles, sociales et gouvernementales d'entreprendre des enquêtes et des analyses approfondies sur les questions sociales qui les intéressent.

Cette étude fait partie de la série Le Canada à l'étude, qui est la modeste contribution de Statistique Canada à la diffusion de vues d'ensemble sur une grande variété de sujets pour lesquels le recensement de 1986 a réuni des données. Les études, rédigées par des spécialistes tant de Statistique Canada que de l'extérieur, sont écrites dans une langue non technique éclairée par des tableaux simples et des graphiques attrayants. Parmi les sujets d'étude, on retrouve les caractéristiques démographiques (population, familles, exploitants agricoles, jeunes, personnes âgées, handicapés), socio-culturelles (origine ethnique, langue, scolarité) et économiques (femmes dans la population active, accessibilité du logement, tendances professionnelles, revenu d'emploi, revenu de la famille).

La présente étude sur le "Revenu d'emploi" a été rédigée par le professeur Morley Gunderson de l'Université de Toronto.

J'aimerais remercier les auteurs, les réviseurs et le personnel du Bureau qui ont participé à la gestion et à la production de la série.

Nous espérons que la série Le Canada à l'étude fournira aux Canadiens des renseignements utiles sur différentes facettes de la société canadienne et, surtout, qu'elle les incitera à faire des recherches plus poussées sur les différents sujets traités.

Ivan P. Fellegi
Statisticien en chef du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Page

FAITS SAILLANTS 7

INTROOUCTION 9

Chapitre 1. Répartition de la population selon la tranche de revenu d'emploi 11

Revenu d'emploi comme composante du revenu total 13

Ensemble des travailleurs 15

Personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps 15

Main-d'oeuvre féminine et main-d'oeuvre masculine 15

Chapitre 2. Profils des gains selon le sexe 17

Âge 17

Travail 20

Profession 22

Scolarité 22

État matrimonial 24

Chapitre 3. Revenu d'emploi: provinces et territoires 25

Chapitre 4. Variations du revenu d'emploi: 1970-1985 29

CONCLUSION 31

LISTE OES TABLEAUX

1. Répartition en pourcentage du revenu total de la population de 15 ans et plus selon la source de revenu, Canada, 1985 13

2. Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant travaillé en 1985 selon la tranche de revenu d'emploi, l'âge et le travail, Canada, 1985 14

3. Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant travaillé en 1985 selon la tranche de revenu d'emploi, le sexe et le travail, Canada, 1985 16

4. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe, le groupe d'âge et le travail, Canada, 1985 17

5. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe et le travail, Canada, 1985 20

6. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe et le grand groupe de professions, Canada, 1985 21

Page

LISTE DES TABLEAUX — fin

7. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe, la scolarité et le travail, Canada, 1985 23

8. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe, l'état matrimonial et le travail, Canada, 1985 23

9. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le travail, Canada, provinces et territoires, 1985 25

10. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le nombre de semaines travaillées et le travail, Canada et Terre-Neuve, 1985 26

11. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus en dollars constants de 1985 selon le sexe et le travail, Canada, 1970, 1980 et 1985 29

LISTE DES GRAPHIQUES

1. Revenu moyen d'emploi de l'ensemble des travailleurs selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 1985 18

2. Revenu moyen d'emploi des personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 1985 19

FAITS SAILLANTS

- Le revenu d'emploi a représenté 79% du revenu total en 1985.

- Le revenu moyen d'emploi en 1985 s'est établi à $18,910 pour l'ensemble des travailleurs et à $26,781 pour les personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps.

- En 1985, le revenu moyen d'emploi des hommes a atteint $23,411 et celui des femmes, $13,027. Chez l'ensemble des travailleurs, le revenu moyen d'emploi des femmes a représenté 55.6% du revenu correspondant pour les hommes, mais il a représenté 65.5% de ce revenu chez les personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps.

- Le revenu d'emploi s'accroît avec l'âge pour atteindre un sommet lorsque la personne est âgée de 40 à 44 ans, puis régresser légèrement par après. En 1985, la courbe des gains selon l'âge pour les travailleurs du sexe féminin s'est maintenue au-dessous de la courbe correspondante pour les travailleurs du sexe masculin, quelque soit l'âge considéré.

- Un nombre disproportionné de femmes ont tendance à occuper des emplois à faible salaire comme les emplois de bureau ainsi que les emplois du domaine des services et de la vente. De fait, près de 60% des femmes occupaient ce genre d'emploi.

- Chez les deux sexes, l'atteinte d'un niveau de scolarité plus élevé, particulièrement l'obtention d'un grade universitaire, est directement liée à l'obtention d'un revenu plus élevé. Néanmoins, en 1985, les femmes détentrices d'un grade universitaire ne gagnaient toujours qu'un revenu légèrement supérieur à celui des diplômés du secondaire de sexe masculin.

- Bien que les hommes mariés aient affiché le revenu moyen d'emploi le plus élevé ($28,199), le revenu moyen d'emploi des femmes mariées ($13,748) n'a été que légèrement supérieur à celui enregistré pour l'ensemble des femmes.

- On a enregistré des disparités régionales considérables au titre du revenu d'emploi, les provinces de l'Atlantique affichant le revenu le plus faible, suivies de la Saskatchewan, du Manitoba et du Québec. Les régions ayant affiché le revenu le plus élevé ont été dans l'ordre les Territoires du Nord-Ouest, l'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon.

- Le fait que les disparités régionales au titre du revenu d'emploi soient moins accentuées lorsqu'on fait porter la comparaison sur le revenu des personnes ayant travaillé pendant toute l'année à plein temps indique que ces disparités sont en partie attribuables à la difficulté de trouver des emplois à plein temps pour toute l'année.

- Après ajustement en fonction de l'inflation, le revenu moyen d'emploi a connu une progression marquée entre 1970 et 1980, pour ensuite accuser un recul entre 1980 et 1985. En termes réels, le revenu moyen d'emploi des femmes s'est légèrement accru (3%) au cours de cette dernière période, tandis que celui des hommes subissait un léger repli (4%). Le ratio du revenu d'emploi des femmes à celui des hommes a été en progression constante depuis 1970.

INTRODUCTION

Le revenu d'emploi constitue une composante importante de notre bien-être économique, ayant une incidence directe sur notre capacité de consommer et d'épargner. Il constitue également un critère majeur de définition du statut social, en ayant une incidence directe sur la valeur attribuée à un emploi.

En raison de son importance, le revenu d'emploi est aussi à la source de nombreuses controverses. Figurent au nombre de ces dernières: la question de la discrimination sexuelle (il existe des différences considérables entre le revenu d'emploi des hommes et celui des femmes); la question des disparités régionales en matière de gains (le revenu d'emploi connaît des fluctuations marquées d'une province et d'un territoire à l'autre); et la question des facteurs déterminants en matière de faibles gains.

Toutefois, il importe de souligner que les gains d'un particulier ne constituent qu'une des composantes de son bien-être économique. Ce bien-être économique peut aussi dépendre de facteurs comme les avoirs, le revenu de placements et les paiements de transferts gouvernementaux, ainsi que le nombre de soutiens économiques au sein de la famille et la mesure dans laquelle chaque personne a accès au revenu de la famille. Les particuliers touchant un très faible revenu d'emploi ne font pas nécessairement partie de familles à faible revenu.

La présente étude se fonde sur les données du recensement de 1986 pour brosser un tableau de la situation en matière de revenu d'emploi au Canada en 1985 et établir une brève comparaison avec les situations ayant prévalu en 1970 et en 1980. Le recensement de 1986 est un recensement intégral non seulement en termes de couverture, mais aussi en termes de collecte de données détaillées sur des facteurs comme les caractéristiques personnelles d'un particulier, les caractéristiques de l'emploi et le milieu général de travail d'une personne.

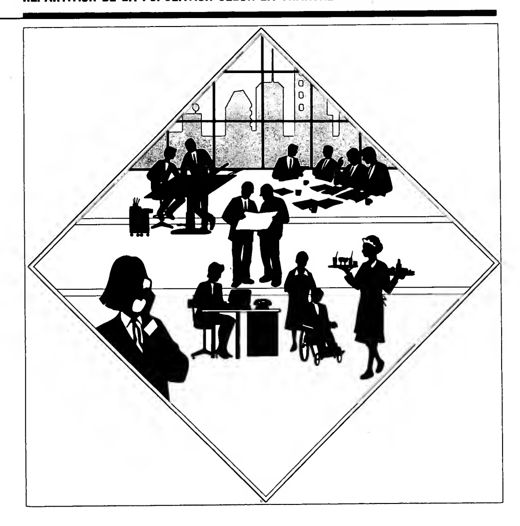
La présente étude fait d'ordinaire état de totalisations distinctes pour les hommes et pour les femmes. En effet, il est bien connu que, en moyenne, les femmes touchent un revenu d'emploi beaucoup moins élevé que les hommes, que ce soit au Canada ou ailleurs. Ce qui est moins bien connu, et difficile d'établir avec précision, est l'importance relative des différents facteurs (y compris la discrimination) qui contribuent au maintien de cet écart au titre des gains.

Bien qu'il n'entre pas dans le cadre de la présente étude d'analyser en profondeur ces différents facteurs, il est peut-être possible de jeter un nouvel éclairage sur la question en examinant comment cet écart au titre des gains varie en fonction de certains facteurs comme l'âge, les heures travaillées, la scolarité, la profession et l'état matrimonial. Figurent au nombre des autres variables pouvant avoir une incidence sur cet écart, mais à l'égard desquelles on ne dispose d'aucune donnée du recensement: l'expérience du marché du travail, le degré d'ancienneté au sein de l'entreprise et l'absentéisme.

La présente étude démontre comment le revenu d'emploi varie en fonction de facteurs comme les caractéristiques personnelles du travailleur (âge, sexe, état matrimonial et scolarité), les caractéristiques de l'emploi (heures et semaines travaillées, profession) et la province ou le territoire de résidence. Elle fait appel à une analyse fondamentalement descriptive ayant pour objet d'expliquer la relation générale existant entre le revenu d'emploi et chacun de ces facteurs, mais sans indiquer la relation nette ou partielle existant après prise en compte des effets de tous les autres facteurs ayant une incidence sur le revenu d'emploi. Toutefois, il est douteux qu'une telle analyse puisse modifier la tendance générale dégagée dans le cadre de la présente étude.

1

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA TRANCHE DE REVENU D'EMPLOI



Revenu d'emploi comme composante du revenu total

Le revenu d'emploi est une variable dérivée à partir de trois sources: le total des salaires et traitements, le revenu net provenant d'un travail autonome non agricole comme l'exploitation d'une entreprise ou l'exercice d'une profession, et le revenu net provenant de l'exploitation d'une ferme. Les deux dernières catégories de revenu sont tirées d'un travail autonome.

Par salaires et traitements, on entend les salaires et traitements bruts, y compris la solde et les indemnités militaires, les pourboires, les commissions, les gratifications et les gains provenant d'un travail à la pièce, avant les retenues pour l'impôt sur le revenu, les pensions ou l'assurance-chômage. Est exclue la valeur des avantages sociaux. Par revenu net provenant d'un travail autonome non agricole, on entend les recettes brutes, moins les dépenses d'exploitation, provenant de l'exploitation d'une entreprise non agricole non constituée en société ou de l'exercice d'une profession pour son propre compte. Le revenu net tiré de l'exploitation d'une ferme désigne les recettes brutes, moins les frais d'exploitation, provenant de cette exploitation.

Les données sur le revenu d'emploi ainsi que sur les semaines et les heures travaillées portent sur l'année civile 1985. Les données sur toutes les autres variables portent sur le jour ou la semaine du recensement et ont trait aux personnes âgées de 15 ans et plus le 3 juin 1986[1].

Le tableau 1 illustre bien l'importance du revenu d'emploi. Ce dernier constitue de loin la plus importante composante du revenu total, ayant représenté presque 79% de ce revenu en 1985. Par ailleurs, ce sont les salaires et traitements qui constituent la plus importante composante du revenu d'emploi, intervenant pour presque 93% de ce revenu (et pour 73% du revenu total).

Les données utilisées dans le cadre du présent rapport portent sur les personnes ayant touché un revenu d'emploi et travaillé pendant au moins une semaine en 1985, que ce soit à plein temps ou à

Tableau 1. Répartition en pourcentage du revenu total de la population de 15 ans et plus selon la source de revenu, Canada, 1985

Source de revenu	Répartition
	%
Revenu d'emploi	**78.7**
Salaires et traitements	72.9
Travail autonome non agricole	4.8
Travail autonome agricole	0.9
Autres revenus	**21.4**
Paiements de transferts gouvernementaux	11.1
Revenu de placements	6.6
Pensions de retraite	2.8
Autres	0.9
Revenu total	**100.0**

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

[1] Pour des définitions plus détaillées, se reporter à la publication intitulée Revenu d'emploi des particuliers, n° 93-115 au catalogue.

temps partiel. Les données sur le travail à plein temps ont été obtenues à l'aide d'une question d'autodénombrement en réponse à laquelle les recensés indiquaient simplement s'ils avaient ou non travaillé à plein temps. L'expression "personne ayant travaillé toute l'année" désigne les personnes ayant travaillé de 49 à 52 semaines par année. Les personnes ayant travaillé pendant moins de 49 semaines sont classées comme des personnes ayant travaillé une partie de l'année. L'expression "personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps" désigne les personnes qui ont travaillé de 49 à 52 semaines dans un emploi qu'elles considèrent occuper à plein temps. Ces définitions indiquent clairement qu'il peut exister des variations substantielles au titre du nombre d'heures travaillées, même au sein des diverses catégories de travail.

Le tableau 2 présente la répartition de la population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé en 1985, selon la tranche de revenu d'emploi. Le volet supérieur du tableau porte sur l'ensemble des travailleurs, qu'ils travaillent à plein temps ou à temps partiel, toute l'année ou une partie de l'année. Le volet inférieur porte sur les personnes qui ont travaillé toute l'année (49 à 52 semaines) à plein temps.

Tableau 2. Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant travaillé en 1985 selon la tranche de revenu d'emploi, l'âge et le travail, Canada, 1985

Revenu d'emploi		15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Tous les âges	Cumulatif Tous les âges
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
					%		
Tous les travailleurs							
Moins de $2,000		24.2	5.7	5.5	17.4	9.9	9.9
$ 2,000 — $ 4,999		24.7	7.4	7.0	15.8	11.2	21.1
5,000 — 9,999		20.7	11.7	11.8	19.3	13.8	34.9
10,000 — 14,999		13.7	12.4	11.7	13.8	12.5	47.4
15,000 — 19,999		8.7	13.8	12.2	9.4	12.2	59.6
20,000 — 24,999		4.3	12.9	12.0	7.2	10.7	70.3
25,000 — 29,999		2.1	10.8	10.1	4.6	8.6	78.9
30,000 — 39,999		1.2	15.0	14.7	5.6	11.7	90.6
40,000 et plus		0.3	10.3	14.9	6.9	9.2	99.8
Total[1]		**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**
Revenu moyen d'emploi	$	7,675	21,363	23,870	15,027	18,910	18,910
Revenu médian d'emploi	$	5,206	19,532	20,479	9,183	15,852	15,852
Personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps[2]							
Moins de $2,000		2.6	1.5	2.0	10.0	1.9	1.9
$ 2,000 — $ 4,999		3.1	1.3	1.8	7.5	1.7	3.6
5,000 — 9,999		15.1	4.3	5.2	13.0	5.8	9.4
10,000 — 14,999		29.2	9.3	9.3	15.1	11.4	20.8
15,000 — 19,999		24.9	15.3	13.2	13.0	15.6	36.4
20,000 — 24,999		13.3	16.5	14.7	11.2	15.6	52.0
25,000 — 29,999		6.8	14.9	13.0	7.8	13.5	65.5
30,000 — 39,999		4.1	21.7	20.0	9.9	19.3	84.8
40,000 et plus		0.9	15.0	20.9	12.5	15.3	100.1
Total[1]		**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**
Revenu moyen d'emploi	$	15,619	27,266	29,765	22,562	26,781	26,781
Revenu médian d'emploi	$	14,999	25,428	26,154	16,470	24,349	24,349

[1] Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.0.
[2] Ayant travaillé de 49 à 52 semaines à plein temps en 1985.

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

Ensemble des travailleurs

Comme l'indique la dernière colonne du tableau 2, 9.9% des travailleurs ont gagné moins de $2,000 en 1985. Comme un autre 11.2% d'entre eux ont gagné entre $2,000 et $4,999 (colonne 5), au total, 21.1% des travailleurs ont gagné moins de $5,000. Par ailleurs, plus du tiers (34.9%) de la population a gagné moins de $10,000, tandis que presque la moitié (47.4%) a gagné moins de $15,000.

Les colonnes du tableau indiquent la répartition des différents groupes d'âge selon les diverses tranches de revenu (le lecteur trouvera plus loin de plus amples renseignements sur les liens entre l'âge et le revenu). Ainsi, on voit qu'il est fort probable que le revenu des jeunes de 15 à 24 ans se situe dans les tranches inférieures, puisque près de 70% d'entre eux ont gagné moins de $10,000 en 1985. Inversement, les personnes âgées de 45 à 64 ans sont plus susceptibles de toucher un revenu se situant dans les tranches supérieures, près de 30% d'entre elles ayant gagné au moins $30,000 en 1985.

Personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps

Le faible revenu d'emploi touché par de nombreux travailleurs (volet supérieur) est attribuable au fait qu'ils ont occupé un emploi à temps partiel ou qu'ils n'ont travaillé qu'une partie de l'année. C'est ce qui ressort clairement d'une comparaison entre le volet supérieur et le volet inférieur du tableau 2. Comme l'indique le volet inférieur, la répartition selon le revenu d'emploi est complètement différente pour les personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps.

Ainsi, le tableau 2 indique que 9.4% de ces travailleurs ont gagné moins de $10,000 en 1985. De plus, bien que le tableau n'en fasse pas état, ce pourcentage est encore moins élevé (7.3%) quand on tient uniquement compte des travailleurs salariés, c'est-à-dire lorsqu'on exclut les travailleurs autonomes dont un grand nombre peuvent avoir subi des pertes.

Un peu plus de la moitié (52.0%) des personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps ont gagné moins de $25,000. Par ailleurs, on observe une répartition relativement uniforme des travailleurs de cette catégorie entre les diverses tranches de revenu s'échelonnant de $15,000 à $40,000 par année. Presque la moitié de ces travailleurs (48.4%) ont gagné entre $20,000 et $40,000 en 1985, tandis que 15.3% ont touché un revenu de $40,000 et plus.

Le revenu moyen d'emploi selon les différents groupes d'âge fluctue de façon similaire pour les personnes ayant travaillé toute l'année à temps plein et pour l'ensemble des travailleurs, mais il est évident que les membres du premier groupe touchent un revenu plus élevé en raison du plus grand nombre d'heures qu'ils ont travaillées. De même, la différence entre le revenu moyen des jeunes travailleurs et celui des travailleurs âgés n'est pas aussi marquée dans le second cas, ce qui s'explique du fait que le revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans ayant travaillé toute l'année à temps partiel ou seulement une partie de l'année a été beaucoup plus faible. Ainsi, le revenu moyen des personnes de 45 à 64 ans ayant travaillé toute l'année à plein temps était seulement deux fois supérieur à celui des jeunes de 15 à 24 ans correspondants, tandis que le revenu moyen d'emploi de l'ensemble des travailleurs âgés de 45 à 64 ans a été trois fois plus élevé que celui de l'ensemble des travailleurs âgés de 15 à 24 ans.

Il suffit de comparer les volets supérieur et inférieur de la colonne (1) pour faire ressortir l'importance du nombre de jeunes ayant travaillé à temps partiel ou seulement pendant une partie de l'année. En effet, un pourcentage élevé de l'ensemble des jeunes travailleurs appartiennent aux catégories à faible revenu (près de 70% d'entre eux ont gagné moins de $10,000). Par contraste, seulement un peu plus de 20% des jeunes ayant travaillé toute l'année à temps partiel ont touché un revenu inférieur à $10,000. Un peu plus de la moitié de ces jeunes travailleurs ont gagné entre $10,000 et $20,000 en 1985, tandis que légèrement plus de deux tiers ont gagné entre $10,000 et $25,000. On ne trouve que peu de ces jeunes dans les tranches de revenu plus élevées, car ils n'ont pas disposé de suffisamment de temps pour recevoir des promotions, trouver des emplois mieux rémunérés ou obtenir les augmentations de salaires qui vont de pair avec l'ancienneté et l'expérience.

Par ailleurs, les personnes plus âgées (65 ans et plus) ayant travaillé toute l'année à temps plein sont réparties de façon encore plus uniforme entre les diverses tranches de revenu, environ 10% d'entre elles faisant partie de chaque tranche. Bien sûr, on observe une modification substantielle de la nature du travail effectué par les personnes qui ne prennent pas leur retraite. Nombre d'entre elles sont susceptibles de s'adonner à un travail autonome dont elles ne tirent qu'un faible revenu (plus de 30% d'entre elles ont gagné moins de $10,000 en 1985). Nombre d'entre elles travaillent aussi à temps partiel ou seulement pendant une partie de l'année, comme l'indique le pourcentage élevé de l'ensemble des travailleurs (volet supérieur) touchant un faible revenu.

Main-d'oeuvre féminine et main-d'oeuvre masculine

Le tableau 3 reprend les colonnes (5) et (6) du tableau 2 par sexe. À l'évidence, on trouve un nombre disproportionné de femmes dans les tranches inférieures de revenu d'emploi. Ainsi, 13.2% des femmes ont touché un revenu d'emploi inférieur à $2,000 en 1985, et un autre 14.8% ont gagné entre $2,000 et $4,999. Les proportions correspondantes étaient deux fois moins élevées pour les hommes. En conséquence, sur une base cumulative

(colonnes (3) et (4)), presque la moitié (46.2%) des femmes, contre environ seulement un quart (26.4%) des hommes, ont touché un revenu d'emploi inférieur à $10,000 en 1985. Inversement, seulement 5.5% des femmes ont gagné entre $30,000 et $39,999, tandis que 2.2% ont touché plus de $40,000. Les proportions correspondantes pour les hommes se sont établies respectivement à 16.6% et à 14.6%.

On observe les mêmes tendances pour les personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps, un nombre disproportionné de femmes faisant partie des tranches inférieures de revenu d'emploi. Toutefois, comme les travailleurs de cette catégorie touchent un revenu d'emploi plus élevé, les proportions d'hommes et de femmes touchant de faibles revenus y sont moins importantes.

Tableau 3. Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant travaillé en 1985 selon la tranche de revenu d'emploi, le sexe et le travail, Canada, 1985

Revenu d'emploi		Répartition		Répartition cumulative	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		(1)	(2)	(3)	(4)
			%		
Tous les travailleurs					
Moins de $2,000		13.2	7.4	13.2	7.4
$ 2,000 – $ 4,999		14.8	8.5	28.0	15.9
5,000 – 9,999		18.2	10.5	46.2	26.4
10,000 – 14,999		15.6	10.2	61.8	36.6
15,000 – 19,999		14.7	10.4	76.5	47.0
20,000 – 24,999		10.0	11.2	86.5	58.2
25,000 – 29,999		5.9	10.8	92.4	69.0
30,000 – 39,999		5.5	16.6	97.9	85.6
40,000 et plus		2.2	14.6	100.1	100.2
Total[1]		**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**
Revenu moyen d'emploi	$	13,207	23,411	13,207	23,411
Revenu médian d'emploi	$	11,233	21,699	11,233	21,699
Personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps[2]					
Moins de $2,000		1.9	1.8	1.9	1.8
$ 2,000 – $ 4,999		2.1	1.5	4.0	3.3
5,000 – 9,999		9.1	3.9	13.1	7.2
10,000 – 14,999		17.9	7.8	31.0	15.0
15,000 – 19,999		24.1	11.0	55.1	26.0
20,000 – 24,999		18.4	14.0	73.5	40.0
25,000 – 29,999		11.3	14.7	84.8	54.7
30,000 – 39,999		10.9	23.9	95.7	78.6
40,000 et plus		4.3	21.4	100.0	100.0
Total[1]		**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**
Revenu moyen d'emploi	$	19,995	30,504	19,995	30,504
Revenu médian d'emploi	$	18,944	28,395	18,944	28,395

[1] Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.0.
[2] Ayant travaillé de 49 à 52 semaines à plein temps en 1985.

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

2

PROFILS DES GAINS SELON LE SEXE

Âge

La relation entre le revenu d'emploi et l'âge, brièvement mise en évidence au tableau 2, est illustrée à l'aide d'une ventilation selon des groupes d'âge plus détaillés au tableau 4. Pour les deux sexes, aussi bien chez les personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps que chez l'ensemble des travailleurs, le revenu d'emploi s'accroît de façon marquée en fonction de l'âge, pour d'ordinaire atteindre un sommet chez le groupe d'âge de 40 à 44 ans, régresser constamment par la suite jusqu'à l'âge de 65 ans, puis connaître une baisse substantielle. Toutefois, les femmes travaillant toute l'année à plein temps touchent leur revenu d'emploi maximal un peu plus tôt, soit entre les âges de 35 à 39 ans.

Comme l'illustre le graphique 1, il existe trois différences fondamentales entre les profils des gains selon l'âge pour les femmes et pour les hommes : (1) la courbe des gains selon l'âge des femmes se maintient toujours au-dessous de la courbe correspondante pour les hommes; (2) la courbe des gains selon l'âge des femmes est plus aplatie ou moins accentuée; et (3) la courbe des gains des femmes selon l'âge atteint son apogée plus tôt, au moins dans le cas des femmes travaillant toute l'année à plein temps.

Ces différences au titre des profils des gains selon le sexe se réflètent dans l'évolution du ratio des gains des femmes par rapport à ceux des hommes, comme l'illustrent les colonnes (3) et (6) du tableau 4. Les gains

Tableau 4. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe, le groupe d'âge et le travail, Canada, 1985

	Personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps			Tous les travailleurs		
Groupe d'âge	Femmes	Hommes	Ratio femmes/ hommes[1]	Femmes	Hommes	Ratio femmes/ hommes[1]
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	$		%	$		%
15-19 ans	9,935	11,760	84.5	2,886	3,475	83.1
20-24 ans	14,285	17,473	81.8	8,577	10,947	78.4
25-29 ans	19,122	24,819	77.0	13,762	20,067	68.6
30-34 ans	21,461	29,669	72.3	15,185	25,612	59.3
35-39 ans	22,392	33,430	67.0	15,974	29,657	53.9
40-44 ans	22,047	35,478	62.1	16,072	31,868	50.4
45-49 ans	21,157	35,287	60.0	15,573	31,636	49.2
50-54 ans	20,669	34,410	60.1	14,946	30,576	48.9
55-59 ans	20,140	33,130	60.8	14,376	28,873	49.8
60-64 ans	19,726	30,723	64.2	13,812	25,470	54.2
65 ans et plus	16,214	24,534	66.1	10,021	17,231	58.2
Tous les âges	**19,995**	**30,504**	**65.5**	**13,027**	**23,411**	**55.6**

[1] Revenu moyen d'emploi des femmes exprimé comme pourcentage du revenu moyen des hommes.

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

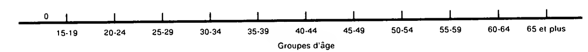


Graphique 1. Revenu moyen d'emploi de l'ensemble des travailleurs selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 1985

$
40,000
30,000
20,000
10,000
0
Hommes
Femmes
15-19 20-24 25-29 30-34 35-39 40-44 45-49 50-54 55-59 60-64 65 et plus
Groupes d'âge

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

Graphique 2. Revenu moyen d'emploi des personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 1985



Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

des femmes représentent une proportion beaucoup plus élevée des gains des hommes chez les groupes d'âge les plus jeunes, avant que les différences relatives à des facteurs comme l'expérience, l'ancienneté et les responsabilités familiales n'aient eu une incidence. De même, le ratio des gains des femmes aux gains des hommes est beaucoup plus élevé chez les personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps que chez l'ensemble des travailleurs. Ces chiffres indiquent clairement que les différences au titre des heures travaillées contribuent fortement à creuser l'écart entre les gains des femmes et les gains des hommes. (La relation entre le travail et le fossé entre les gains des femmes et ceux des hommes est étudiée plus en détail à la prochaine section.)

Travail

Le tableau 5 illustre comment le revenu d'emploi des hommes et des femmes varie en fonction du nombre de semaines travaillées et selon que l'emploi occupé l'ait été à plein temps ou à temps partiel. Bien sûr, pour les deux sexes, le revenu d'emploi annuel s'accroît avec le nombre de semaines travaillées par année, et il est plus élevé chez les travailleurs à plein temps que chez les travailleurs à temps partiel.

Comme l'indique le dernier chiffre de la colonne (3), en moyenne, le revenu d'emploi des femmes pour tous les travailleurs, a représenté 55.6% de celui des hommes en 1985. En d'autres termes, comme le revenu moyen d'emploi des femmes s'est établi à $13,027 et celui des hommes à $23,411, le ratio du premier au second a été de 0.556 (c'est-à-dire $13,027/$23,411). Toutefois, chez les personnes ayant travaillé toute l'année (de 49 à 52 semaines) à plein temps, les femmes ont touché un revenu moyen d'emploi égal à 65.5% (c'est-à-dire $19,995/$30,504) de celui des hommes. À l'évidence, les différences au titre du travail expliquent une part substantielle des différences au titre des gains;

Tableau 5. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe et le travail, Canada, 1985

Semaines travaillées	Temps partiel (1)	Plein temps (2)	Tous les travailleurs (3)
		$	
Les deux sexes			
1-13 semaines	2,390	4,171	3,353
14-26 semaines	5,056	9,022	7,561
27-39 semaines	7,107	14,015	11,875
40-48 semaines	9,284	21,996	18,980
49-52 semaines	10,358	26,781	24,866
Total	**7,014**	**22,086**	**18,910**
Femmes			
1-13 semaines	2,153	3,243	2,666
14-26 semaines	4,440	6,828	5,719
27-39 semaines	6,226	10,792	8,861
40-48 semaines	8,573	15,901	13,182
49-52 semaines	9,950	19,995	17,859
Total	**6,731**	**16,028**	**13,027**
Hommes			
1-13 semaines	2,747	4,941	4,102
14-26 semaines	6,064	10,592	9,346
27-39 semaines	8,729	16,136	14,599
40-48 semaines	10,947	25,568	23,687
49-52 semaines	11,433	30,504	29,488
Total	**7,573**	**25,671**	**23,411**
Ratio femmes/hommes[1]		%	
1-13 semaines	78.4	65.6	65.0
14-26 semaines	73.2	64.5	61.2
27-39 semaines	71.3	66.9	60.7
40-48 semaines	78.3	62.2	55.6
49-52 semaines	87.0	65.5	60.7
Total	**88.9**	**62.4**	**55.6**

[1] Revenu moyen d'emploi des femmes exprimé comme pourcentage du revenu moyen des hommes.

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

néanmoins, il subsiste un écart très prononcé entre les deux variables, même lorsqu'on compare les hommes et les femmes ayant travaillé toute l'année à plein temps.

Il n'entre pas dans le cadre de la présente analyse de déterminer dans quelle mesure les différences au titre des pratiques en matière de régime de travail sont attribuables aux préférences individuelles ou à la discrimination. Il est possible que ces différences s'expliquent par des pratiques discriminatoires dans la mesure où un nombre disproportionné de femmes ne se voient offrir que des emplois à temps partiel ou pour une partie de l'année. Elles peuvent être le résultat d'un libre choix de la part des femmes, celles-ci ayant peut-être opté pour ce genre de travail parce qu'il leur permet de vaquer aux activités domestiques qu'elles ont choisi d'exercer. Enfin, il se peut qu'elles soient attribuables au fait que le choix offert aux femmes soit "sérieusement limité" si les femmes se voient dans l'obligation de limiter le nombre d'heures qu'elles consacrent à leur emploi en raison de la part disproportionnée du fardeau des tâches domestiques qu'il leur revient d'assumer, même lorsque l'homme et la femme occupent tous deux un emploi. Quoi qu'il en soit, les femmes ont tendance à occuper des emplois à temps partiel et pendant une partie de l'année en nombre beaucoup plus élevé que les hommes, et cette situation se traduit par une réduction du revenu d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes.

Il est intéressant de noter que le ratio des gains des femmes par rapport à ceux des hommes est beaucoup plus élevé lorsqu'on compare uniquement les travailleurs à temps partiel. Plus précisément, les femmes ayant travaillé à temps partiel ont touché

Tableau 6. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe et le grand groupe de professions, Canada, 1985

Profession	Revenu moyen d'emploi – Femmes	Hommes	Les deux sexes	Ratio hommes/ femmes[1]	Pourcentage des femmes au sein de chaque profession
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
		$			%
Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé	21,328	37,939	32,664	56.2	31.8
Travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques	19,878	30,756	28,828	64.6	17.7
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et domaines connexes	15,792	34,938	23,757	45.2	58.4
Membres du clergé et assimilés	12,526	16,975	16,045	73.8	20.9
Enseignants et personnel assimilé	20,137	33,009	24,973	61.0	62.4
Médecine et santé	18,051	46,679	24,050	38.6	79.0
Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé	12,060	18,945	15,984	63.7	43.0
Employés de bureau et travailleurs assimilés	12,746	18,147	13,885	70.2	78.9
Travailleurs spécialisés dans la vente	9,594	21,840	16,284	43.9	45.4
Travailleurs spécialisés dans les services	7,362	16,028	11,270	45.9	54.9
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	6,233	11,858	10,653	52.6	21.4
Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés	5,900	13,644	12,874	43.2	9.9
Travailleurs forestiers et bûcherons	5,865	16,443	15,679	35.7	7.2
Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés	17,893	27,844	27,602	64.3	2.4
Travailleurs des industries de transformation	9,873	21,228	18,331	46.5	25.5
Usineurs et travailleurs des domaines connexes	13,320	22,577	22,916	59.0	7.1
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits	11,136	21,688	19,107	51.3	24.5
Travailleurs du bâtiment	12,642	19,775	19,594	63.9	2.5
Personnel d'exploitation des transports	11,087	22,113	21,248	50.1	7.8
Manutentionnaires et travailleurs assimilés	10,683	17,937	16,244	59.6	23.3
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	12,036	26,026	22,799	46.2	23.1
Travailleurs non classés ailleurs	9,829	14,631	13,748	67.2	18.4
Total, toutes les professions	13,027	23,411	18,910	55.6	43.3

[1] Revenu moyen d'emploi des femmes exprimé comme pourcentage du revenu moyen des hommes.

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

en moyenne un revenu égal à 88.8% du revenu touché par les hommes correspondants.

Profession

Les femmes touchent en moyenne un revenu inférieur à celui des hommes; cette situation tient en partie du fait que les femmes, en regard des hommes, ont tendance à exercer des professions moins rémunératrices. Le tableau 6, fondé sur les 22 grands groupes de professions, donne un aperçu de ce phénomène.

Bien que le tableau n'en fasse pas état, on a constaté que 33.6% de la main-d'oeuvre féminine fait partie du groupe des employés de bureau et travailleurs assimilés, 16.3% de celui des travailleurs spécialisés dans les services et 9.5% de celui des travailleurs spécialisés dans la vente. Il en résulte que près de 60% de la main-d'oeuvre féminine se retrouve dans ces trois groupes de professions. Dans tous les cas, il s'agit de professions faiblement rétribuées, comme l'indique le fait que le revenu d'emploi correspondant à chacune d'elles se situe sous la moyenne, qui était de $18,910 en 1985. Ce sont également des professions à prédominance féminine puisqu'elles affichent toutes un pourcentage de femmes plus élevé que le pourcentage moyen des femmes au sein de la population active, qui se chiffre à 43.3%.

Les grandes catégories de professions présentées au tableau 6 n'indiquent pas dans quelle mesure les femmes occupent des postes à faible rémunération au sein de ces catégories générales de professions. Par exemple, dans la catégorie des professions lucratives du domaine de la médecine et de la santé (dont la main-d'oeuvre est féminine à 79.0%), les femmes occupent les postes moins bien rétribués relatifs aux soins infirmiers, alors que la main-d'oeuvre masculine prédomine dans la profession de médecin, beaucoup plus rémunératrice. En ce qui conceme les professions relativement bien rémunérées de l'enseignement, où les femmes dominent, ces dernières ont tendance à occuper les postes moins rémunérateurs de professeurs au primaire, et les hommes, les postes d'enseignants au secondaire et de directeurs, qui sont plus lucratifs. Dans le groupe des directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé, qui est le mieux rétribué de tous, les hommes tendent à occuper les postes de direction à rémunération plus élevée et les femmes, ceux à rémunération plus faible. Comme dans le cas des différences quant au nombre d'heures consacrées au travail par ces deux groupes, il est extrêmement difficile de déterminer les raisons expliquant les différences entre les hommes et les femmes quant à leur répartition dans chaque catégorie professionnelle.

Les différences entre les hommes et les femmes quant à leur répartition dans chaque catégorie de professions peuvent être attribuables en partie à des pratiques discriminatoires, étant donné que les employeurs ont tendance à embaucher principalement des femmes pour combler les postes qu'ils considèrent comme étant des "emplois de femmes", ou qu'ils ne leur accordent pas de promotion pour des postes de cadre au sein des catégories de professions. D'autres différences peuvent refléter le "tri" qui s'exerce dans les établissements d'enseignement du fait que les conseillers en orientation ou les parents encouragent les étudiantes à devenir infirmière plutôt que médecin, ou à acquérir une formation d'employée de bureau plutôt que de mécanicienne ou d'administratrice. Dans une certaine mesure, les différences entre les hommes et les femmes quant à leur répartition dans chaque catégorie de professions peuvent aussi être le résultat de choix, ces choix ayant eux-mêmes été peut-être faits compte tenu des différences au chapitre des responsabilités domestiques traditionnellement attribuées à chaque sexe. Quelles que soient les raisons, on remarque de grandes différences quant à la mesure dans laquelle les hommes et les femmes prédominent dans certaines professions.

Les différences susmentionnées quant à la répartition des professions selon le sexe ont donné lieu à la prise de décisions stratégiques. La loi portant sur l'égalité d'accès à l'emploi vise à empêcher la discrimination envers les femmes, de sorte qu'elles soient embauchées ou promues à des postes plus lucratifs. Les établissements d'enseignement se sont efforcés de supprimer les stéréotypes sexuels présents dans les manuels ou les programmes d'orientation. Le principe de l'équité salariale pour des fonctions équivalentes vise à faire en sorte que les personnes exerçant une profession à prédominance féminine gagnent autant que les personnes exerçant une profession à prédominance masculine de même valeur, la valeur étant habituellement déterminée à l'aide de procédures d'évaluation des emplois. Toutes ces initiatives ont pour objet de corriger le fait que les femmes tendent à prédominer dans les professions les moins rémunératrices.

Scolarité

Tant pour les hommes que pour les femmes, un haut niveau de scolarité est généralement associé à un revenu d'emploi élevé (tableau 7). Cette affirmation s'applique particulièrement aux personnes ayant obtenu un diplôme universitaire. En effet, les détenteurs d'un diplôme universitaire ont touché en moyenne $31,735 en 1985, comparativement à $18,924 pour les personnes ayant un certificat d'école de métiers ou ayant fait des études universitaires partielles. La tendance est assez semblable pour les hommes et les femmes: dans les deux cas, le revenu d'emploi s'accroît à mesure que la scolarité augmente. Cependant, les femmes ayant un diplôme universitaire ne touchent encore qu'un revenu légèrement supérieur à celui des diplômés du secondaire de sexe masculin.

Comme l'indique la section inférieure du tableau 7, la tendance à l'augmentation du revenu d'emploi selon l'accroissement de la scolarité s'applique aux personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps. Bien entendu, le revenu d'emploi

Tableau 7. **Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe, la scolarité et le travail, Canada, 1985**

Scolarité	Femmes (1)	Hommes (2)	Les deux sexes (3)	Ratio femmes/hommes[1] (4)
		$		%
Tous les travailleurs				
N'ayant pas atteint la 9e année	9,803	18,819	15,807	52.1
9e-13e année, sans certificat	9,846	18,279	14,694	53.9
9e-13e année, avec certificat	12,020	21,045	16,488	57.1
Certificat d'une école de métiers ou études universitaires partielles	13,431	23,396	18,924	57.4
Diplôme universitaire	21,362	38,620	31,735	55.3
Tous les niveaux d'instruction	13,027	23,411	18,910	55.6
Personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps				
N'ayant pas atteint la 9e année	14,123	23,116	20,672	61.1
9e-13e année, sans certificat	16,469	25,644	22,498	64.2
9e-13e année, avec certificat	17,904	27,349	23,245	65.5
Certificat d'une école de métiers ou études universitaires partielles	20,143	30,042	26,419	67.0
Diplôme universitaire	30,318	44,858	40,293	67.6
Tous les niveaux d'instruction	19,995	30,504	26,781	65.5

1 Revenu moyen d'emploi des femmes exprimé comme pourcentage du revenu moyen des hommes.

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

Tableau 8. **Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe, l'état matrimonial et le travail, Canada, 1985**

État matrimonial	Femmes (1)	Hommes (2)	Les deux sexes (3)	Ratio femmes/hommes[1] (4)
		$		%
Tous les travailleurs				
Divorcé(e)	17,294	24,631	20,462	70.2
Séparé(e)	15,257	25,572	20,227	59.7
Veuf(ve)	13,297	22,642	15,563	58.7
Actuellement marié(e)	13,748	28,199	22,168	48.8
Célibataire	10,359	11,855	11,217	87.4
Total	**13,027**	**23,411**	**18,910**	**55.6**
Personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps				
Divorcé(e)	22,152	30,380	25,739	72.9
Séparé(e)	20,772	31,373	26,344	66.2
Veuf(ve)	18,986	28,786	21,737	66.0
Actuellement marié(e)	20,045	32,356	28,551	62.0
Célibataire	19,220	21,353	20,416	90.0
Total	**19,995**	**30,504**	**26,781**	**65.5**

1 Revenu moyen d'emploi des femmes exprimé comme pourcentage du revenu moyen des hommes.

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

est supérieur pour tous les niveaux d'instruction, étant donné le nombre plus élevé d'heures travaillées par les travailleurs à plein temps pendant toute l'année à tous les niveaux d'instruction.

À la colonne (4), on peut voir que le revenu d'emploi des femmes exprimé en pourcentage de celui des hommes tend à augmenter légèrement en fonction de la scolarité. Inversement, l'écart entre les hommes et les femmes au chapitre des gains a tendance à diminuer aux niveaux d'instruction supérieurs. Fait exception la catégorie "tous les travailleurs — diplôme universitaire", où le revenu d'emploi des femmes exprimé en pourcentage de celui des hommes (55.3%) était légèrement inférieur à la moyenne (55.6%) en 1985.

État matrimonial

Dans l'exposé sur les différences entre les hommes et les femmes au chapitre du nombre d'heures consacrées au travail et de la répartition au sein des professions, on a fait allusion à l'incidence possible des responsabilités familiales sur les gains des hommes et des femmes. On peut également déterminer cette incidence en examinant le lien entre le revenu d'emploi et l'état matrimonial (tableau 8).

Les hommes mariés ont touché le revenu moyen d'emploi le plus élevé ($28,199) en 1985. Le revenu moyen d'emploi des femmes mariées ($13,748) était seulement quelque peu au-dessus du revenu moyen d'emploi pour l'ensemble des femmes. C'est pourquoi le ratio du revenu d'emploi des femmes à celui des hommes (colonne (4)) est au plus bas dans le cas des personnes mariées (48.9%). Inversement, le revenu d'emploi des femmes exprimé en pourcentage de celui des hommes se situe au plus haut dans le cas des personnes n'ayant jamais été mariées (87.4% de tous les travailleurs). Cette situation reflète dans une large mesure la position qu'occupent les jeunes sur l'échelle des revenus. Cependant, bien que le tableau n'en fasse pas état, ce lien s'applique également pour les hommes et les femmes plus âgés n'ayant jamais été mariés. Comme l'indique la section inférieure du tableau 8, la tendance relative à l'état matrimonial est similaire pour les travailleurs à plein temps pendant toute l'année et pour tous les travailleurs.

Pour toutes sortes de raisons, les gains des hommes mariés et ceux des femmes mariées diffèrent beaucoup. Cette situation est probablement attribuable en partie au fait que, même lorsque l'époux et l'épouse sont tous deux sur le marché du travail, l'épouse doit assumer un nombre disproportionné de tâches domestiques, surtout celles reliées aux soins des enfants, ce qui peut les amener à limiter le nombre d'heures qu'elles consacrent à leur emploi ou à restreindre leur choix parmi les emplois situés à proximité du domicile familial. Chez les femmes travaillant à plein temps, cette situation peut même réduire leur rendement puisqu'elles occupent littéralement deux emplois à plein temps, un sur le marché du travail et l'autre à la maison.

3

REVENU D'EMPLOI: PROVINCES ET TERRITOIRES

La répartition du revenu selon les provinces et territoires du Canada est plutôt inégale. Comme on peut le voir au tableau 9 (colonne (2)), le revenu moyen d'emploi de tous les travailleurs a varié considérablement en 1985, allant d'un creux de $13,131 à l'Île-du-Prince-Édouard à un sommet de $20,392 dans les Territoires du Nord-Ouest. En fait, le revenu moyen d'emploi dans la région ayant affiché le revenu le plus élevé était supérieur d'un peu plus de 50% au revenu enregistré dans la région où le revenu moyen a été le plus bas. Les différences entre les provinces et territoires au chapitre du revenu d'emploi sont vraisemblablement attribuables en grande partie à un phénomène de compensation pour les différences au titre du coût de la vie, surtout dans le cas du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Voici la place occupée en 1985 par chacune des provinces; elles sont classées par ordre décroissant du revenu moyen d'emploi: Ontario, Alberta, Colombie-Britannique, Québec, Manitoba, Saskatchewan, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et Île-du-Prince-Édouard.

Lorsque l'on établit des comparaisons pour les personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps, on constate une réduction des différences de revenu. En 1985, le revenu moyen d'emploi a varié entre $22,025 pour l'Île-du-Prince-Édouard et $31,216 pour les Territoires du Nord-Ouest, ce qui représente un écart d'un peu plus de 40% entre ces deux régions. Le classement des provinces a également changé: au chapitre du revenu d'emploi des travailleurs à plein temps pendant toute l'année, la Colombie-Britannique s'est classée la première, suivie de l'Alberta, l'Ontario ayant passé au troisième rang. Il convient également de prendre note que Terre-Neuve, qui se classait au neuvième rang en ce qui concerne le revenu moyen d'emploi pour tous les travailleurs, est passée au sixième rang lorsque l'on a limité la comparaison aux travailleurs à plein temps pendant toute l'année.

Tableau 9. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le travail, Canada, provinces et territoires, 1985

Province	Personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps	Tous les travailleurs	En % de la moyenne canadienne: Personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps	Tous les travailleurs
	(1)	(2)	(3)	(4)
	$		%	
Terre-Neuve	24,468	13,954	91.4	73.8
Île-du-Prince-Édouard	22,025	13,131	82.2	69.4
Nouvelle-Écosse	24,700	16,577	92.2	87.7
Nouveau-Brunswick	23,977	15,198	89.5	80.4
Québec	25,342	18,636	94.6	98.6
Ontario	27,713	19,864	103.5	105.0
Manitoba	24,418	17,267	91.2	91.3
Saskatchewan	24,104	16,830	90.0	89.0
Alberta	28,308	19,701	105.7	104.2
Colombie-Britannique	28,462	19,411	106.3	102.6
Yukon	29,457	18,996	110.0	100.5
Territoires du Nord-Ouest	31,216	20,392	116.6	107.8
Canada	**26,781**	**18,910**	**100.0**	**100.0**

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

Les différences de revenu sont plus évidentes lorsque le revenu moyen d'emploi de chaque province et territoire est exprimé en pourcentage de la moyenne canadienne. Pour tous les travailleurs, le revenu d'emploi enregistré à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard correspondait à environ 70% du revenu moyen national en 1985. En Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest, le revenu d'emploi était légèrement supérieur à la moyenne nationale.

Lorsque l'on compare le revenu des travailleurs à plein temps pendant toute l'année, le revenu d'emploi enregistré dans les provinces de l'Atlantique correspond à environ 90% de la moyenne nationale (sauf pour l'Île-du-Prince-Édouard, où il se fixe à 82%). Les chiffres pour l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique se situent quelque peu au-dessus de la moyenne nationale, alors que ceux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont été, respectivement, de 10% et de 17% au-dessus de la moyenne nationale. Ces chiffres indiquent que les différences régionales au chapitre du revenu d'emploi pour l'ensemble du Canada ont pour origine, d'une part, des différences quant au revenu d'emploi pour les personnes travaillant à plein temps pendant toute l'année et, d'autre part, des différences au chapitre du nombre d'emplois à plein temps pour toute l'année qui sont offerts dans la région. Cette situation est des plus apparentes dans le cas de Terre-Neuve. Dans cette province, les personnes qui peuvent trouver un emploi à plein temps pendant toute l'année gagnent 91.4% de ce que touche le Canadien moyen - il ne s'agit ni d'une différence sans importance, ni d'une grande disparité. Cependant, peu de gens peuvent trouver un emploi à plein temps pouvant être occupé toute l'année à Terre-Neuve. Par conséquent, tous les travailleurs (y compris les travailleurs à temps partiel et ceux travaillant une partie de l'année) ne touchent que 73% du revenu moyen national, ce qui constitue une différence considérable. On y voit clairement l'incidence du revenu d'emploi annuel peu élevé associé au travail saisonnier, surtout la pêche dans le cas de Terre-Neuve.

Le tableau 10, qui présente les données de Terre-Neuve en regard de celles pour le Canada, fait ressortir plus en détail l'importance des divers aspects du travail. Lorsque l'on compare tous les travailleurs, on constate que les travailleurs de Terre-Neuve touchent un revenu correspondant à 73.8% de la moyenne nationale. Bien que ce ne soit pas indiqué dans le tableau, il en ressort que la main-d'oeuvre de Terre-Neuve se compose d'un nombre disproportionné

Tableau 10. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le nombre de semaines travaillées et le travail, Canada et Terre-Neuve, 1985

Semaines travaillées	Temps partiel	Plein temps	Tous les travailleurs
		$	
Terre-Neuve			
1 — 13 semaines	2,425	3,384	3,085
14 — 26 semaines	5,478	7,990	7,328
27 — 39 semaines	7,714	13,853	12,384
40 — 48 semaines	9,606	19,289	17,009
49 — 52 semaines	9,897	24,468	23,185
Total	**5,736**	**15,998**	**13,954**
Canada			
1 — 13 semaines	2,390	4,171	3,353
14 — 26 semaines	5,056	9,022	7,561
27 — 39 semaines	7,107	14,015	11,875
40 — 48 semaines	9,284	21,996	18,980
49 — 52 semaines	10,358	26,781	24,866
Total	**7,014**	**22,086**	**18,910**
Terre-Neuve comme pourcentage du Canada		%	
1 — 13 semaines	101.5	81.1	92.0
14 — 26 semaines	108.3	88.6	96.9
27 — 39 semaines	108.5	98.8	104.3
40 — 48 semaines	103.5	87.7	89.6
49 — 52 semaines	95.5	91.4	93.2
Total	**81.8**	**72.4**	**73.8**

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

de personnes qui travaillent à temps partiel une partie de l'année. Il n'y a pas beaucoup de différence, au chapitre du revenu d'emploi, entre les travailleurs de Terre-Neuve et ceux du reste du Canada ayant travaillé le même nombre d'heures en 1985 ou ayant travaillé soit à plein temps, soit à temps partiel. Par exemple, en 1985, les Terre-Neuviens ayant travaillé à plein temps entre 14 et 26 semaines ont touché 89% (c'est-à-dire $7,990/$9,022) du revenu moyen national; les Terre-Neuviens ayant travaillé à plein temps entre 27 et 39 semaines ont gagné 99% (c'est-à-dire $13,853/$14,015) du revenu moyen national. Tous les travailleurs à temps partiel de Terre-Neuve, sauf ceux ayant travaillé toute l'année (entre 49 et 52 semaines), ont touché un revenu supérieur au revenu moyen national.

4

VARIATIONS DU REVENU D'EMPLOI: 1970-1985

Le tableau 11 fait état des variations du revenu d'emploi survenues au Canada en 1970 et 1985. Afin de faciliter l'établissement de comparaisons, on a choisi de présenter des valeurs "réelles": les chiffres de 1970 et de 1980 ont été ajustés en fonction de l'inflation enregistrée au cours de la période à l'étude (évaluée d'après les variations de l'Indice des prix à la consommation), et sont exprimés en dollars constants de 1985.

Si l'on combine les chiffres pour les hommes et les femmes, on constate que le revenu d'emploi réel a connu une hausse considérable entre 1970 et 1980, mais qu'il a ensuite baissé légèrement entre 1980 et 1985. Cette constatation s'applique tant pour les travailleurs à plein temps pendant toute l'année que pour tous les travailleurs[2]. La diminution du revenu d'emploi réel depuis 1980 est attribuable en grande partie à la faible croissance des gains, enregistrée surtout au cours de la récession du début des années quatre-vingt. Les gains n'ont pas augmenté aussi rapidement que l'inflation de sorte qu'en 1985, en réalité, la situation financière de la main-d'oeuvre n'était pas meilleure qu'en 1980, et peut-être même pire.

Entre 1980 et 1985, les gains réels des femmes ont augmenté légèrement (3%), mais ceux des hommes ont diminué (près de 4%). Par conséquent, le revenu moyen d'emploi des femmes exprimé en pourcentage de celui des hommes s'est accru quelque peu au cours de cette période, tant pour les travailleurs à plein temps pendant toute l'année que pour tous les travailleurs. Il s'agit d'une prolongation de la tendance à la hausse du ratio des gains des femmes à ceux des hommes depuis 1970.

Tableau 11. Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus en dollars constants de 1985 selon le sexe et le travail, Canada, 1970, 1980 et 1985

Sexe	Année	Personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps	Tous les travailleurs
		$	
Femmes	1970	15,299	9,923
	1980	19,571	12,683
	1985	19,995	13,027
Hommes	1970	25,529	20,393
	1980	30,682	24,310
	1985	30,504	23,411
Les deux sexes	1970	22,673	16,549
	1980	27,049	19,311
	1985	26,781	18,910
		%	
Ratio femmes/hommes[1]	1970	59.9	48.7
	1980	63.8	52.2
	1985	65.5	55.6

[1] Revenu moyen d'emploi des femmes exprimé comme pourcentage du revenu moyen des hommes.

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

[2] Il importe cependant de prendre note que cela n'indique pas nécessairement que le revenu réel d'un travailleur donné a diminué en moyenne entre 1980 et 1985. Les personnes étudiées au cours de ces deux périodes peuvent être différentes. En d'autres termes, la composition de la population peut avoir changé légèrement. Par exemple, en 1985, la population comprenait peut-être un nombre disproportionné de jeunes, de travailleurs inexpérimentés ou de femmes, dont les gains moyens étaient plus bas, ce qui peut avoir entraîné une "baisse" de la moyenne globale.

CONCLUSION

En 1985, le revenu d'emploi représentait 78.7% de l'ensemble du revenu, les salaires et traitements constituant la plus grande composante du revenu total (93% du revenu d'emploi et 73% de l'ensemble du revenu). Le revenu moyen d'emploi se chiffrait à $18,910 pour tous les travailleurs et à $26,781 pour les travailleurs à plein temps pendant toute l'année. Les femmes ont touché un revenu d'emploi correspondant à 55.6% de celui des hommes; si l'on ne compare que les travailleurs à plein temps pendant toute l'année, ce pourcentage passe à 65.5%.

On constate une grande disparité régionale quant au revenu d'emploi. En 1985, le revenu moyen d'emploi allait de $13,131 pour l'Île-du-Prince-Édouard et de $13,954 pour Terre-Neuve à $19,864 pour l'Ontario et $20,392 pour les Territoires du Nord-Ouest. Les écarts sont moindres lorsque l'on ne compare que les travailleurs à plein temps pendant toute l'année, ce qui fait ressortir le fait que cette disparité vient de la difficulté à trouver un emploi à plein temps pour toute l'année dans les régions les plus pauvres du Canada.

Le revenu d'emploi augmente avec l'âge et atteint un sommet entre 40 et 44 ans, puis il baisse légèrement par la suite. Pour tous les groupes d'âge, les femmes ont tendance à gagner moins que les hommes, elles touchent des gains qui augmentent moins rapidement selon l'âge que ceux des hommes, et elles atteignent plus tôt leur revenu le plus élevé, du moins dans le cas des femmes travaillant à plein temps pendant toute l'année.

Un haut niveau de scolarité, surtout l'obtention d'un diplôme universitaire, est généralement associé à un revenu d'emploi élevé. Le revenu d'emploi des femmes exprimé en pourcentage de celui des hommes tend à augmenter légèrement en fonction du niveau de scolarité.

Le fait d'être marié est associé à un revenu d'emploi beaucoup plus élevé dans le cas des hommes, mais non dans le cas des femmes, de sorte que l'écart entre les gains des femmes et ceux des hommes est le plus accentué dans le cas de la catégorie des gens mariés. Inversement, la catégorie des gens n'ayant jamais été mariés présente l'écart le plus faible à cet égard. Cette situation est probablement attribuable au fait que les responsabilités familiales ont une incidence différente sur les femmes comparativement aux hommes.

En chiffres réels, le revenu d'emploi a connu une hausse considérable entre 1970 et 1980, mais il a baissé entre 1980 et 1985. Il a augmenté légèrement chez les femmes (3%), mais il a diminué chez les hommes (près de 4%) depuis 1980. Il en est résulté une faible hausse du revenu d'emploi des femmes exprimé en pourcentage de celui des hommes.

LE CANADA À L'ÉTUDE

BON DE COMMANDE	☐ Numéro de la commande (inclure s.v.p.)
Postez à: **Vente des publications** **Statistique Canada** **Ottawa, K1A 0T6** **(Lettres moulées s.v.p.)**	☐ Paiement inclus $ ________ **PORTEZ À MON COMPTE:** ☐ MASTERCARD ☐ VISA ☐ Statistique Canada
Compagnie: ________	Nº de compte: ________
Service: ________	
Attention: ________	Date d'expiration ________
Adresse: ________	☐ Facturez-moi plus tard
Ville: ________ Tél.: ________	Numéro de référence du client: ________
Province: ________ Code postal: ________	Signature: ________

Veuillez indiquer le nombre de copies de chaque étude que vous désirez commander.

Total des coûts

Canada = nombre de copies x $10.00 = ________

Autres pays = nombre de copies x $11.00 = ________

Les chèques ou mandats doivent être établis à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications, en dollars canadiens ou l'équivalent. PF 02996

Nº au catalogue	Titre	Quantité	PRIX	
			CANADA	Autres Pays
98-120	**La population canadienne - D'un océan à l'autre** Cette étude donne un aperçu historique de l'évolution et de la répartition régionale de la population.		10.00	11.00
98-121	**Les personnes âgées au Canada** Cette étude porte sur la croissance de la taille de la population âgée et sur l'évolution de sa composition.		10.00	11.00
98-122	**Nord du Canada – Un profil** Cette étude présente le profil démographique et socio-économique de la population vivant dans les régions du Nord du Canada.		10.00	11.00
98-123	**Évolution des centres-ville** Cette étude examine l'évolution des caractéristiques démographiques, socio-culturelles et économiques de la population des centres-ville de certaines régions métropolitaines.		10.00	11.00
98-124	**Les jeunes au Canada** Cette étude présente un profil démographique et socio-économique des jeunes au Canada.		10.00	11.00
98-125	**Le travail des femmes** Cette étude présente une analyse des trois groupes de la population féminine adulte: les femmes occupées, les femmes en transition et les femmes inactives.		10.00	11.00
98-126	**Un profil des personnes en état d'incapacité au Canada** Cette étude présente le profil des personnes en état d'incapacité à partir des données du recensement de 1986 et d'une enquête-échantillon postcensitaire.		10.00	11.00

LE CANADA À L'ÉTUDE

Nº au catalogue	Titre	Quantité	PRIX	
			CANADA	Autres Pays
98-127	**Les familles au Canada** Cette étude traite des dernières tendances démographiques et de leur incidence sur la diversité des familles au Canada.		10.00	11.00
98-128	**Le revenu de la famille** Cette étude est axée sur l'évolution du revenu de la famille entre 1980 et 1985 selon certaines caractéristiques. La situation du revenu dans diverses régions est mise en parallèle.		10.00	11.00
98-129	**Revenu d'emploi** Cette étude dégage les principales différences observées au niveau du revenu d'emploi des divers groupes de population.		10.00	11.00
98-130	**Accessibilité du logement au Canada** Cette étude porte essentiellement sur le montant que les Canadiens consacrent au logement par rapport à leur revenu.		10.00	11.00
98-131	**Le Canada - Un profil linguistique** Cette étude présente l'évolution de la diversité des langues, la capacité de la langue anglaise à attirer et à assimiler d'autres langues et l'évolution du bilinguisme au pays.		10.00	11.00
98-132	**Diversité ethnique au Canada** Cette étude met en relief l'évolution du profil ethnique des Canadiens et examine l'applicabilité, dans le cadre du Canada, des concepts de la mosaïque culturelle et du creuset des civilisations.		10.00	11.00
98-133	**Population agricole du Canada** Cette étude passe brièvement en revue les changements survenus au sein de la population agricole et analyse les différences entre la population agricole et la population non agricole du point de vue des caractéristiques démographiques et des autres caractéristiques.		10.00	11.00
98-134	**Niveau de scolarité des Canadiens** Cette étude fait ressortir l'évolution de l'effectif scolarisé au Canada au cours des vingt-cinq dernières années. On y analyse plus particulièrement les principaux domaines d'études.		10.00	11.00
98-135	**Tendances au niveau de la profession et de l'industrie** Cette étude présente une structure de l'emploi selon l'industrie et la profession et comprend une analyse des tendances entre 1971 et 1986.		10.00	11.00